

Questions orales

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, la motion est inscrite au nom de mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations, et toute modification serait de son ressort. Je suis sûr que le comité aura déjà amplement de travail en s'en tenant à son mandat, mais cette question pourrait être débattue lors de la présentation de la motion à la Chambre.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, pourrais-je avoir la même réponse, si c'est effectivement la même, du ministre de la Consommation et des Corporations?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la proposition du député pourra être examinée au cours du débat sur la motion, une fois qu'elle aura été mise en délibération.

LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre chargé des affaires urbaines. La suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction sera-t-elle à l'ordre du jour de la conférence dont nous a parlé le ministre et qui doit se tenir avec les provinces?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des affaires urbaines): L'ordre du jour est suffisamment souple pour qu'y figure toute instance pouvant émaner d'un délégué provincial. Je dois cependant avertir cet éventuel délégué que toute décision de ce genre relèverait du ministre des Finances qui est responsable de toute mesure fiscale.

M. Nesbitt: Qui arrête l'ordre du jour de cette consultation?

L'hon. M. Basford: J'ai proposé un ordre du jour aux ministres provinciaux. La plupart l'estiment tout à fait satisfaisant et croient qu'il fournit les bases permettant une discussion constructive de la politique du logement. Quelques ministres ont apporté certaines propositions que je suis heureux d'accepter et lorsque nous serons convenus d'un ordre du jour définitif celui-ci sera publié.

* * *

LES POSTES

LE GOUVERNEMENT ET LE RAPPORT DU COMITÉ DE CONCILIATION—LES NÉGOCIATIONS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Maintenant que les syndicats des postiers ont voté, acceptent les recommandations du rapport du comité de conciliation et sont revenus à la table de négociation, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement fédéral est disposé à accepter le rapport du comité de conciliation?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, eu égard à une très ancienne pratique, je ne pense pas que le député souhaite que le gouvernement, pour sa part, dévoile l'orientation des négociations ni sa position. Je peux cependant l'informer que les négociations reprises vendredi ont été constructives et progressent de façon satisfaisante.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre est-il averti du mécontentement

[M. Stevens.]

considérable créé au sein du syndicat des postiers par le refus du gouvernement de donner suite aux recommandations du rapport du comité de conciliation.

L'hon M. Drury: Monsieur l'Orateur, le fait d'avoir à communiquer la situation générale aux membres du syndicat des postiers incombe au comité de négociation qui connaît parfaitement la position du gouvernement.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA RECHERCHE DE DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUITS LAITIERS ET L'ADHÉSION DE LA GRANDE-BRETAGNE AU MARCHÉ COMMUN

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce ou au ministre de l'Agriculture. Le président de la Commission de commercialisation du lait en Angleterre et au pays de Galles ayant déclaré que l'expansion de la CEE supprimera virtuellement la nécessité d'importer des produits laitiers, le ministre dirait-il bientôt à la Chambre quelles mesures il se propose de prendre pour procurer au Canada d'autres marchés pour ses produits laitiers, par exemple le fromage, alors que 85 p. 100 de nos exportations allaient au Royaume-Uni?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, mes fonctionnaires supérieurs ont d'ores et déjà communiqué avec les dirigeants de la CEE. Nous avons fait des instances en vue d'en arriver à un accord satisfaisant.

M. l'Orateur: Je pense que le député de Dartmouth-Halifax East veut poser une question qui se rattache à une question précédente.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU RAPPORT BRYDEN—LA QUESTION DE LA PUBLICATION

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre compétent de nous donner quelque indication des intentions du gouvernement à la suite du rapport de la Commission Bryden? Ce rapport peut-il être rendu public, et sinon, pourquoi?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si on me permet de répondre, je dirai qu'une question semblable a été posée au cours de la dernière législature. J'avais alors répondu que le rapport du comité Bryden avait été présenté au gouvernement pour la gouverne de celui-ci. Lors de la création du comité, on n'avait pas envisagé la publication du rapport. Ce document devait être traité comme des conseils, tout comme le seraient les conseils de fonctionnaires de l'État. J'ai noté les instances que le député a présentées aujourd'hui et antérieurement, et, lorsque nous en arriverons aux propositions d'amendements à la loi, je réfléchirai volontiers à la possibilité de faire circuler le rapport Bryden. Je ne suis pas en mesure de promettre à mon honorable ami qu'il sera rendu public, mais, assurément, nous étudierons la décision à prendre.